

FORMULAIRE de DT-DICT en vigueur au 23 avril 2020

QU'EST CE QUI CHANGE ?

CERFA N°14434-03

1. Les informations de délai de réponse

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés.

Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Retrouvez toutes les infos sur les Mesures de Localisation en [cliquant ici](#)

2. La nature des travaux

Dans le cadre de votre déclaration de chantier, vous pouvez sélectionner jusqu'à **5 codes** correspondant à la « **Nature des travaux** » à l'aide du menu déroulant. Depuis le 23/04/2020, cette liste est mise à jour :

- le **code FAC*** a été ajouté pour les travaux sur façades et toitures.

*Concernent des travaux strictement aériens

- le **code FOH*** utilisé pour les Forages horizontaux / ou obliques devra être associé à une des techniques listées BTO DBR TRA TUB STA TAR FOD FUS MTB TUN ECL.

3. Les techniques de travaux

Dans le cadre de votre déclaration de chantier, vous pouvez sélectionner jusqu'à **10 codes** correspondant aux « **Techniques des travaux** » à l'aide du menu déroulant. Depuis le 23/04/2020, cette liste est mise à jour :

- les **codes RAB (Raboteuse, recycleuse stabilisatrice)** et **RTR (Trancheuse)** ont été dissociés.

Téléchargez le formulaire CERFA 14434-03

Téléchargez la notice explicative 5136-4

Les listes ci-dessous permettent de préciser la nature des travaux envisagés et les techniques de travaux utilisées dans les cadres prévus à cet effet. Ces codes sont à sélectionner sur DICTservices pour être reportés automatiquement sur le CERFA.

Rubrique « Nature des travaux » et « Techniques utilisées »			
Les liste ci-dessous permettent de préciser la nature des travaux envisagés et les techniques de travaux utilisées dans les cadres prévus à cet effet. Le report du ou des code(s) dans les rubriques suffit.			
Liste des travaux	Code	Liste des techniques de travaux souterrains horizontaux ou obliques sans tranchée à associer avec le code FOH	Code
Construction	CNS	Battage de tube ouvert	BTO
Construction spéciale (ERP, IGH, IJPE)	CSP	Découpe de branchement	DBR
Curage de fossés/de berges	CUR	Extraction de tubes par traction	TBA
Décapage, profilage de chaussées	DEC	Fonçage de tubes	TUB
Démolition	DEM	Fonçage statique de barres pilotes	STA
Drainage, sous-solage	DRA	Forage à la tarière horizontale ou oblique	TAR
Étaillage avec branches au delà des distances de sécurité du code du travail *	ELG*	Forage dirigé	FOD
Étaillage avec branches en deçà des distances de sécurité du code du travail *	EBL*	Fusée ou ogive	FUS
Étaillage d'arbre enchevêtré dans réseau isolé *	ERE*	Mange-tube par battage	MTB
Emploi de source de chaleur	ESC	Microtunnelier	TUN
Forage horizontal ou oblique	FOH	Tubage par éclatement	ECL
Forage vertical / Carottage	FOV		
Pose ou réparation de réseaux de chaleur	CHA		
Pose ou réparation de réseaux souterrains (hors réseaux de chaleur)	SOU		
Ramblaiement	RBL		
Terrassement, fouille, excavation	TER		
Travaux en fouille déjà ouverte *	OUV*		
Travaux sans terrassement ni fouille ni excavation *	SFP*		
Travaux sur façades et toitures *	FAC*		
Autres	OTR		

*Concernent des travaux strictement aériens